



Législature 2026 - 2031

Chers habitants,

Cette année, la Commune renouvelle sa Municipalité mais également l'entièreté des membres du Conseil général, en vue de la nouvelle législature 2026 – 2031.

Si vous désirez faire partie du Conseil en tant que conseiller ou conseillère et participer activement aux discussions et décisions pouvant impacter la vie du village, pour les 5 prochaines années, nous vous donnons rendez-vous le

Mercredi 3 juin 2026 à 18h00
À la Grande Salle communale

Pour la cérémonie d'assermentation des conseillers par le Préfet, suivie de l'élection du Bureau et de l'assermentation de la nouvelle Municipalité.

Pour toutes questions sur le fonctionnement du Conseil, vous pouvez vous adresser à la Présidente, Madame Melody Sordet, ou à la secrétaire, Madame Faten Benmessaoud par mail à conseil@lapraz.ch.